

Ces lettres s'appellent *consonnes* parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles : *ba, be, bi, bo, bu*.

Il y a deux sortes d'*h* : l'*h* muette et l'*h* aspirée. L'*h* muette est celle qui ne se prononce pas dans certains mots, comme *histoire, honneur* ; on prononce comme s'il y avait *istoire, onneur*.

L'*h* aspirée est celle qui fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme *la haine, les hameaux* ; l'on écrit et l'on prononce : *la haine, les hameaux*, et non pas *l'aine, les zameaux*.

DES VOYELLES LONGUES ET BRÈVES.

Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain ; il est bref dans *patte* d'animal ;

e est long dans *tempête*, et bref dans *trompette* ;

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite* ;

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote* ;

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e* (1) et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accents*, savoir : l'accent aigu (´), qui se place sur les *e* fermés, *bonté* ; l'accent grave (`), qui se met sur les *e* ouverts, *accès*, et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.

Il y a en français dix sortes de mots, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

(1) Pourtant tous les *e* ne sont pas surmontés de l'accent, par exemple *rocher*, où l'*e* est fermé, *sujet*, où l'*e* est ouvert. Le mot *netteté* renferme les trois sortes d'*e*.